



LA LOCATION COURTE DURÉE



La location automobile de courte durée (à la journée ou à la semaine) s'organise via des agences situées dans les gares, les centres-villes ou les aéroports, auprès d'une clientèle de particuliers. Le secteur est marqué par une forte saisonnalité, une sensibilité aux conjonctures, une concurrence accrue des non-spécialistes et la forte croissance des prix des véhicules. Le nombre d'emplois salariés et le nombre d'établissements employeurs subissent un léger fléchissement depuis deux ans.

 **2 400**
ÉTABLISSEMENTS
EMPLOYEURS

anfa-auto.fr/observatoire

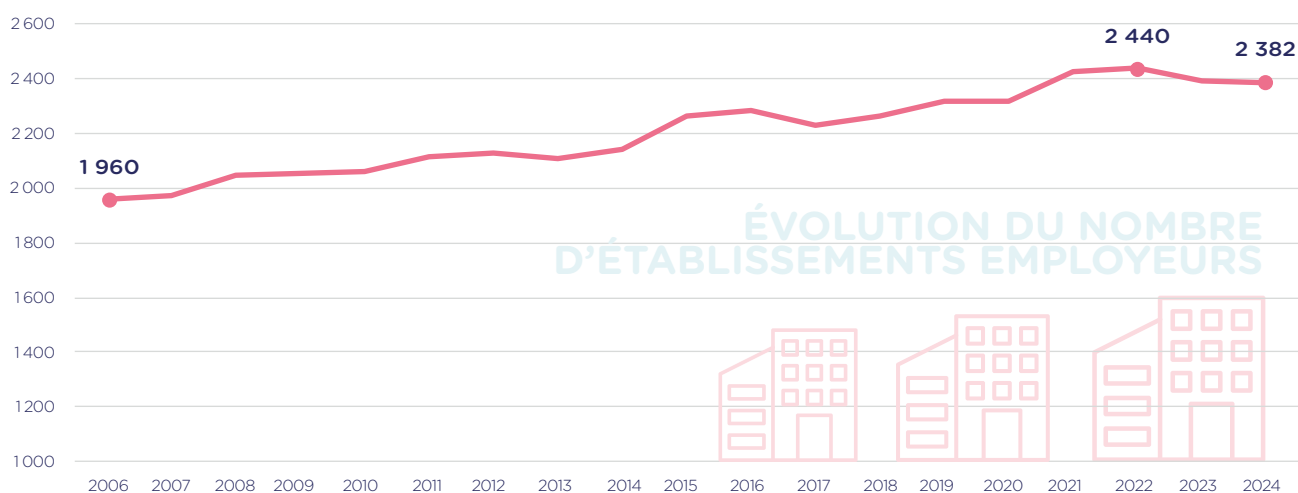
 **14 000**
SALARIÉS
(URSSAF 2024 apprentis inclus)

ANFA
OBSERVATOIRE
Métiers Services Auto

LES ACTEURS



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DANS LE SECTEUR DE LA LOCATION COURTE DURÉE (NAF 7711A)



Source : URSSAF

L'URSSAF comptabilise 2 382 établissements employeurs dans la location courte durée en 2024. Le secteur observe une légère baisse du nombre d'établissements depuis deux ans.

La location de courte durée consiste à mettre un véhicule à disposition d'un client pour une durée inférieure à 30 jours, mais les entreprises de location courte durée proposent généralement aussi des formules de location de moyenne durée (1 à 12 mois). La location moyenne durée tend à monter en puissance pour les usages professionnels.

La location de véhicules en courte durée s'effectue généralement dans 4 types d'emplacements :

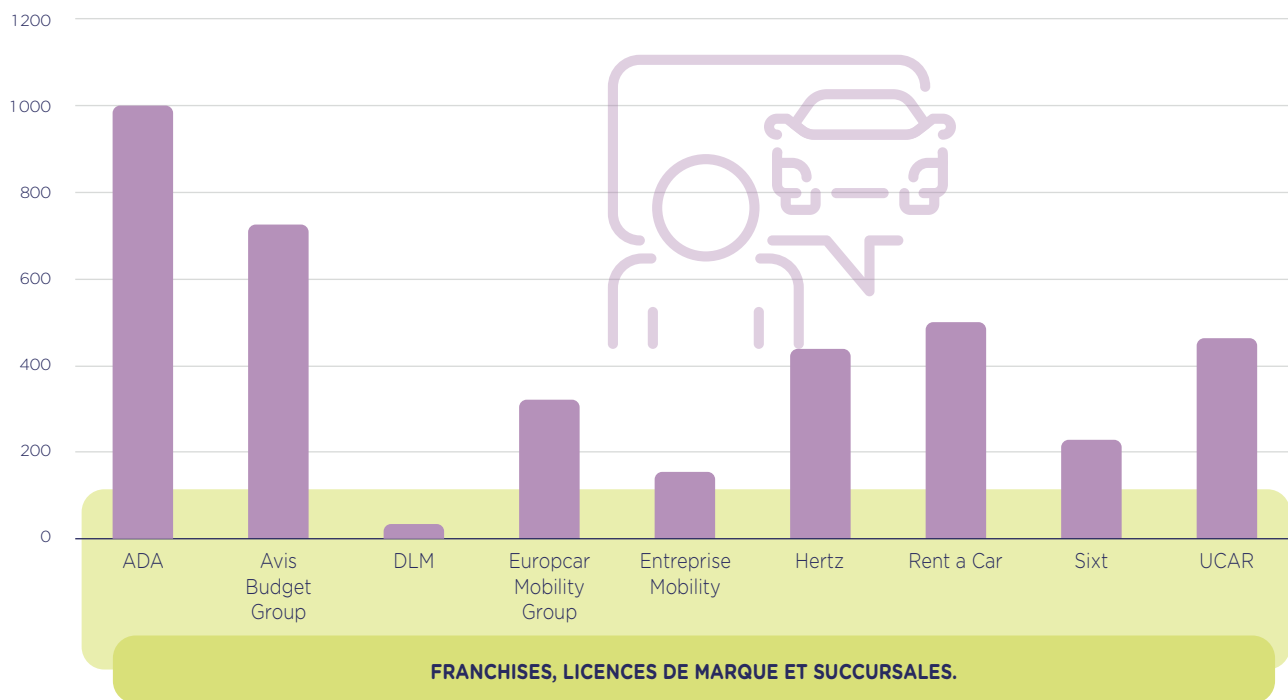
- Les aéroports ;
- Les gares ;
- Les agences d'agglomération distinctes des deux précédentes ;
- Et, plus rarement, quelques mises à disposition à domicile ou dans un lieu tiers « hors agence ».

Les locations dans les aéroports et les gares permettent d'assurer la continuité de la mobilité des voyageurs tandis que les agences en ville ont plutôt pour activité principale la location de véhicules utilitaires.

2 400
ÉTABLISSEMENTS
EMPLOYEURS

sous franchise ou
succursale des réseaux
sur trois types de sites
distincts

ESTIMATION DU NOMBRE D'AGENCES DE LOCATION COURTE DURÉE (ENSEIGNES PRINCIPALES)



Source : Xerfi 2022-2023

Ada et Avis-Budget sont les deux premières enseignes en nombre d'agences spécialisées dans la location de véhicules de courte durée.

Les agences des enseignes Sixt, Rent a car et DLM appartiennent directement à la maison mère tandis que les autres enseignes combinent succursales, franchises et licence de marque ; généralement les agences sont des succursales dans les aéroports et les gares, tandis que le modèle de la franchise domine dans les agences de centre-ville.

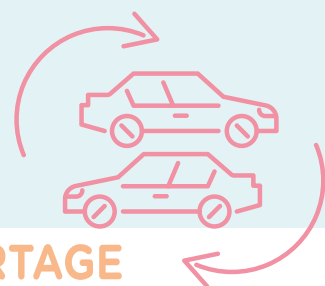
ADA, Rent a car et UCAR disposent de contrats de franchise et de licences de marques. Historiquement, ces enseignes ont développé des agences ayant la location courte durée pour activité principale puis ont renforcé leur présence territoriale en s'appuyant sur des agences en activité secondaire. Ces dernières sont souvent implantées chez des professionnels de l'automobile, permettant ainsi une mutualisation des charges fixes.

Le groupe de distribution automobile Jean Lain a par ailleurs racheté en 2024 un petit réseau d'une douzaine d'agences : CarGo.

Le marché voit également l'arrivée de **start-ups numériques** de location de courte durée comme Toosla. Dans ces enseignes, les véhicules peuvent être récupérés dans des stations en libre service ou livrés par des convoyeurs à domicile.

Le secteur de la location courte durée a vu ces dix dernières années arriver plusieurs types de **concurrence** de loueurs non spécialistes :

- Les services de location des enseignes de grande distribution (Super U, Leclerc...) ;
- Les services d'autopartage, qui se divisent en trois types :
 - Les véhicules en libre-service utilisables par des abonnés ;
 - Les locations entre particuliers grâce à des plateformes de mise en relation (de type Getaround ou Turo) ;
 - L'autopartage en entreprise pour mutualiser les flottes professionnelles.



AUTOPARTAGE

LE MARCHÉ



LE MARCHÉ DE LA LOCATION COURTE DURÉE EST FONCTION :

1. De la demande qui est essentiellement dépendante :

- De l'activité touristique en France
- De la quantité de déplacements professionnels
- Du nombre de déménagements annuels

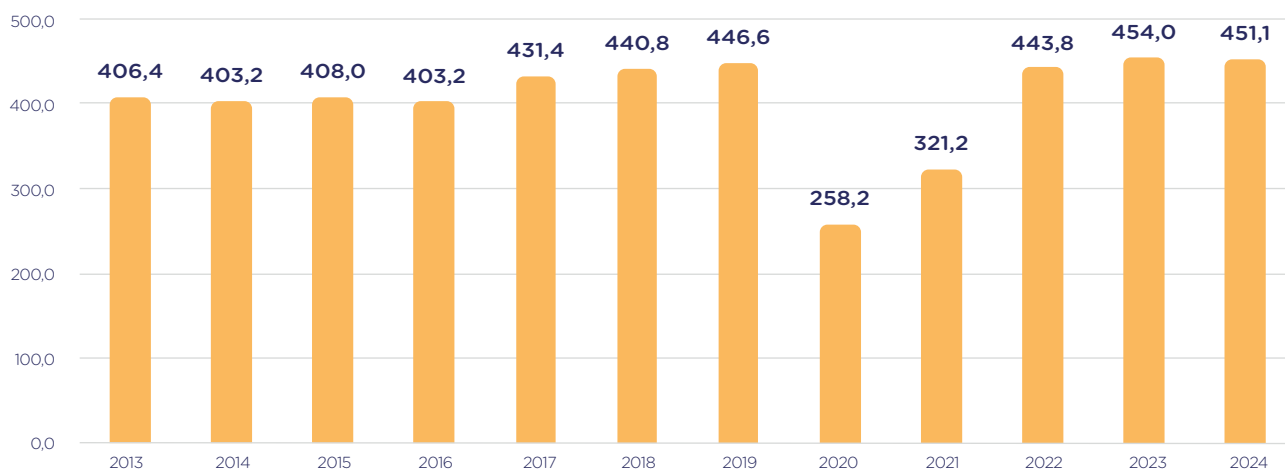
2. De l'offre qui dépend :

- De la quantité de véhicules à disposition
- Du nombre d'opérateurs de location courte durée
- De la concurrence des loueurs non spécialisés (grande et moyenne surfaces essentiellement)

L'activité touristique en France est fortement concentrée sur Paris, les littoraux et les chaînes de montagne. Paris, Nice, Marseille, Ajaccio et Lyon sont les premières villes de location de véhicules en courte durée en 2024 selon Carigami. L'année 2024 a été particulière pour Paris du fait de l'organisation des Jeux Olympiques. L'activité touristique se mesure généralement au nombre de nuitées des hébergements touristiques. Celle-ci dénote d'une certaine constance depuis trois ans, après les baisses de fréquentation de la période COVID.

Un secteur dépendant du tourisme, des déplacements professionnels et des déménagements des particuliers.

NUITÉES TOTALES DANS TOUS LES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES - FRANCE MÉTROPOLITAINE EN MILLIONS DE NUITÉES



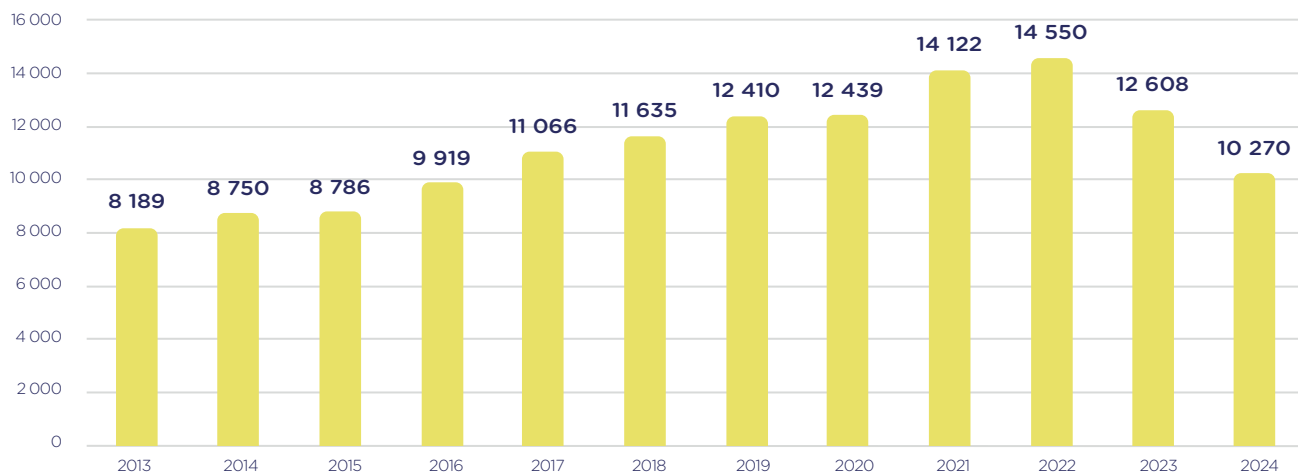
Source : INSEE - EFHCT

Durant la pandémie de 2020, si la clientèle touristique a été la plus impactée, la clientèle d'affaires a aussi chuté avec le développement du télétravail. Mais l'estimation de **l'évolution des déplacements professionnels** ne fait l'objet que d'enquêtes ponctuelles.

En revanche, le nombre de transactions immobilières peut permettre d'approcher l'évolution du **nombre de déménagements**

annuels, même s'il faudrait idéalement compléter cette notion avec le nombre de changements de locataires dans les logements anciens. L'évolution du volume de ventes de maisons et appartements anciens tend à montrer une nette contraction du marché des transaction immobilière depuis 2022 et les premiers mois de l'année 2025 sont assez peu optimistes.

NOMBRE DE VENTES DE MAISONS ET APPARTEMENTS ANCIENS (EN MILLIERS)



Source INSEE traitement IGEEED



Les indices de chiffre d'affaires de l'INSEE tendent à montrer un **chiffre d'affaires en développement** dans le secteur de la location courte durée. Ces séries sont toutefois calculées en valeur, mais l'inflation n'explique qu'un quart de la progression de chiffre d'affaires. Il est donc vraisemblable que le chiffre d'affaires du secteur soit croissant à euro constant.

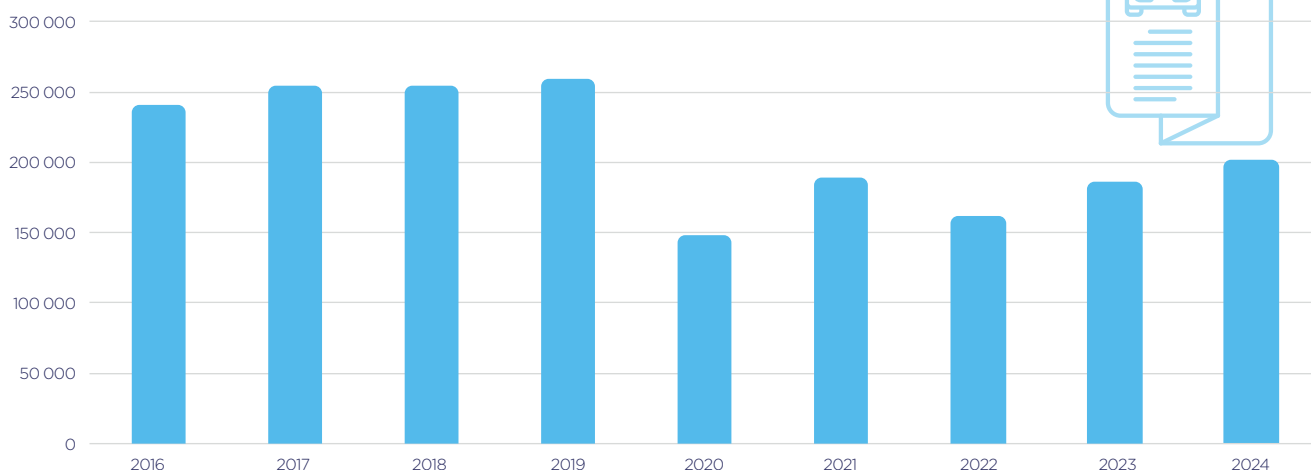


ÉVOLUTION DE L'INDICE DE CHIFFRE D'AFFAIRES DU SECTEUR DE LA LOCATION COURTE DURÉE (BASE 100 EN 2021)



Source INSEE : Indice de chiffre d'affaires dans les services

ÉVOLUTION DES IMMATRICULATIONS DE VP NEUFS CANAL LOCATION COURTE DURÉE



Source : NCG Data / Dataneo

L'offre est fonction du **nombre de véhicules en location** mis à disposition des ménages. L'évolution des immatriculations de véhicules neufs est un moyen d'évaluer l'activité au-delà de la progression du chiffre d'affaires.

Les immatriculations du canal de la location courte durée doivent être utilisées avec précaution car les constructeurs se servent de ce canal afin d'effectuer des immatriculations dites « tactiques ».

Toutefois, 202 000 véhicules ont été immatriculés en France en 2024 par le canal de la location courte durée. A cette date, la location courte durée représenterait environ 11 % des immatriculations de véhicules neufs en France. Après une période de forte croissance de 2014 à 2019 pour atteindre près de 260 000 véhicules, les ventes de véhicules neufs au canal location courte durée se sont effondrées en 2020, du fait de la crise sanitaire et de la forte baisse d'activité qui s'en est suivi.

Les problèmes d'approvisionnement de véhicules (pénurie de semi-conducteurs) en 2021 ont ralenti les renouvellements de leur flotte. La hausse des coûts du véhicule neuf qui a suivi a obligé les loueurs à rallonger leurs durées de détention pour lisser les charges et préserver la marge commerciale. Les durées de LOA des véhicules de location dépassent désormais largement les 4-6 mois alors qu'ils étaient fréquent avant 2020. Les contrats de buy-back courts permettaient d'ajuster temporairement l'offre de véhicules en haute saison sans peser sur les charges hors saison. Leur disparition supprime un levier majeur de souplesse pour les loueurs.

Les ventes de véhicules neufs au canal location courte durée n'ont pas véritablement redémarré après la crise sanitaire puisque celles-ci **viennent à peine de dépasser les 200 000 unités en 2024.**



La croissance des prix des véhicules neufs conduit à de nouvelles pratiques économiques et commerciales.

LA RÉGLEMENTATION

L'ÉLECTRIFICATION DES FLOTTES

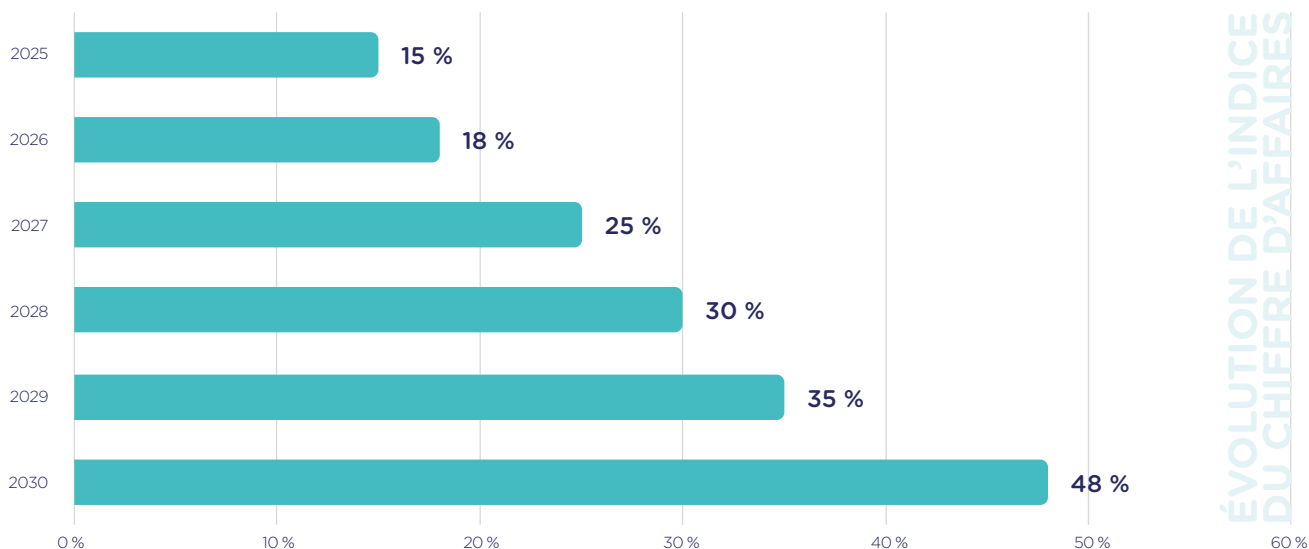
La loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 fixe des objectifs à l'horizon 2050 pour atteindre la décarbonation complète du secteur du transport routier.

Les obligations des flottes concernent essentiellement les flottes publiques et les flottes privées de plus de 100 véhicules. Ces dernières ont l'obligation d'intégrer une part de véhicules à faibles émissions (ou VFE) dans leur renouvellement annuel. Des proportions de VFE ont été définies spécifiquement pour le secteur de la location courte durée.

La loi de finances de 2025 a décalé les **objectifs de verdissement des flottes** de la LOM. Ceux-ci sont désormais les suivants :

**Objectif réglementaire : 48 %
de véhicules électriques en 2030.**

OBJECTIFS DE VERDISSEMENT DES FLOTTES : TAUX DE VFE DANS LE RENOUVELLEMENT ANNUEL DES FLOTTES



Source : Loi de Finance du 14 février 2025

S'ils sont tenus à ces objectifs, les loueurs courte durée sont en revanche exempts des taxes incitatives prévues pour les flottes dans la loi de finances 2025. Afin de disposer d'un repère, en 2023, 7 % des véhicules immatriculés par les loueurs de courte durée étaient des véhicules électriques (source NGC Data).

La faiblesse de la demande de location en véhicules électriques et les risques de dévalorisation à la revente conduisent les loueurs à être prudents sur les achats de ces véhicules. Selon l'organisation professionnelle Mobilians : « Le taux d'utilisation global des véhicules en location courte durée est de 75 %, mais il tombe à 47,5 % pour les véhicules électriques. » Les difficultés de mise en vente d'un tiers des véhicules électriques de la filiale américaine de Hertz début 2024 ont également conduit les loueurs à une approche prudente vis-à-vis de l'électrification.

Depuis le 1^{er} mars 2025, **la location de véhicules en courte durée peut être prise en compte dans les objectifs de verdissement des flottes des entreprises soumises à la LOM** au prorata de leur durée de location. Cette nouvelle réglementation peut permettre d'espérer une croissance de l'usage des véhicules électriques chez les loueurs et de mieux rentabiliser leur investissement.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les loueurs courte durée ont intégré le programme **Advenir** qui leur permet de bénéficier de conseils et de subventions à l'installation de bornes de recharge.



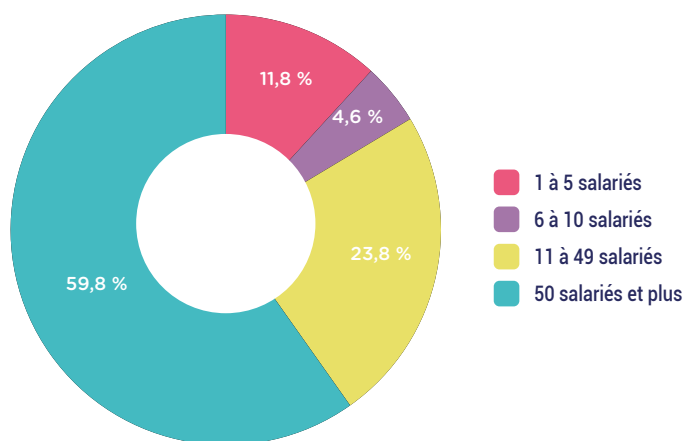
L'EMPLOI



Le secteur de la location courte durée est beaucoup plus **soumis aux fluctuations du marché** que le reste de la branche des services de l'automobile. L'emploi y est plus **saisonnier**, l'usage de CDD et de l'intérim permet d'ajuster l'offre à la demande.



RÉPARTITION DES SALARIÉS DE LA LOCATION COURTE DURÉE SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE



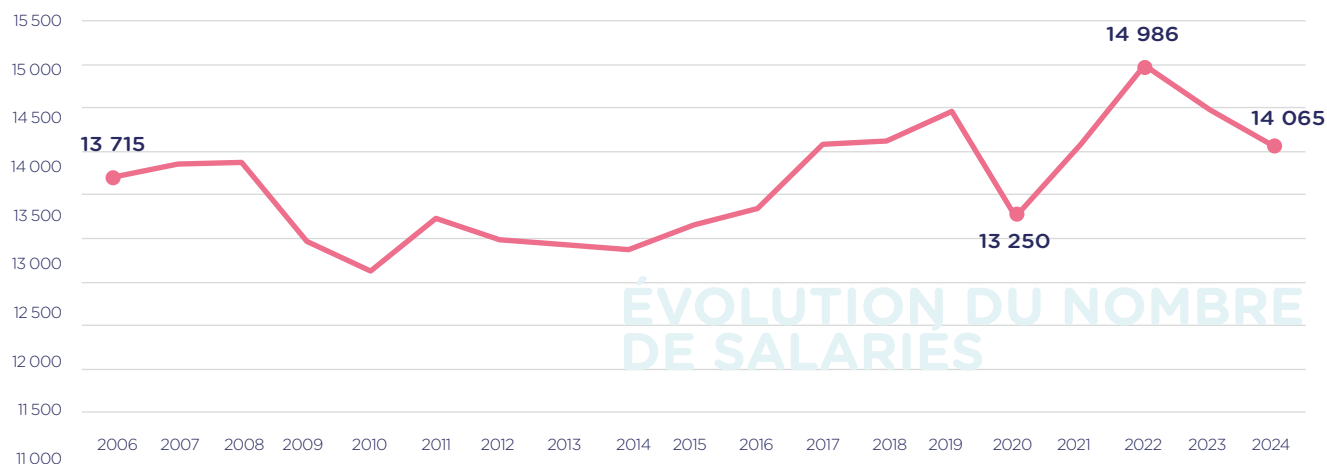
Source : INSEE BTS 2022

60 % des salariés du secteur de la location courte durée travaillent dans des entreprises de 50 salariés et plus. C'est deux fois plus que dans les autres secteurs de la branche des services de l'automobile.

Avec **35,7 ans d'âge moyen des salariés**, le secteur de la location courte durée est l'un des plus jeunes de la branche des services de l'automobile. Seuls 10 % des salariés a plus de 55 ans.

Malgré une tendance à la croissance de l'emploi salarié dans la location courte durée sur 15 ans, celui-ci baisse légèrement depuis deux ans.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS DANS LE SECTEUR DE LA LOCATION COURTE DURÉE (NAF 7711A)

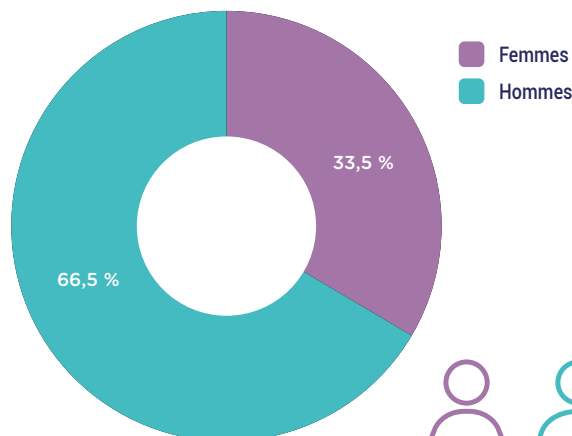


Source : URSSAF

Le secteur de la location courte durée est un **secteur très sensible à la conjoncture**. Après une période de croissance à partir de 2015, la baisse d'activité liée à la pandémie de Covid-19 de 2020 a généré une forte baisse d'emplois, pour l'essentiel issus de contrats à durée déterminée et d'intérim non renouvelés durant cette période. La baisse d'activité a été inégalement ressentie selon les agences : si les agences des gares et aéroport ont été fortement impactées par la baisse du tourisme internationale, les agences de proximité ont vu leur activité se redéployer vers une clientèle professionnelle à cause de la sission des équipes de travail (BTP), des retards de livraison des véhicules neufs et de l'accroissement ponctuels de besoins sur les chantiers.

Elle a été compensée en 2021 et 2022 par une forte création d'emplois (+ 2 000 emplois en deux ans) vraisemblablement liée au développement de nouveaux établissements durant cette période. En 2023 et 2024, l'emploi sectoriel s'oriente nettement à la baisse. Les analystes du Xerfi mettent en avant une digitalisation croissante de l'activité pour expliquer cette situation, mais il est à noter que le nombre d'établissements diminue parallèlement.

RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR GENRE - NAF 7711A



Source : INSEE BTS 2022

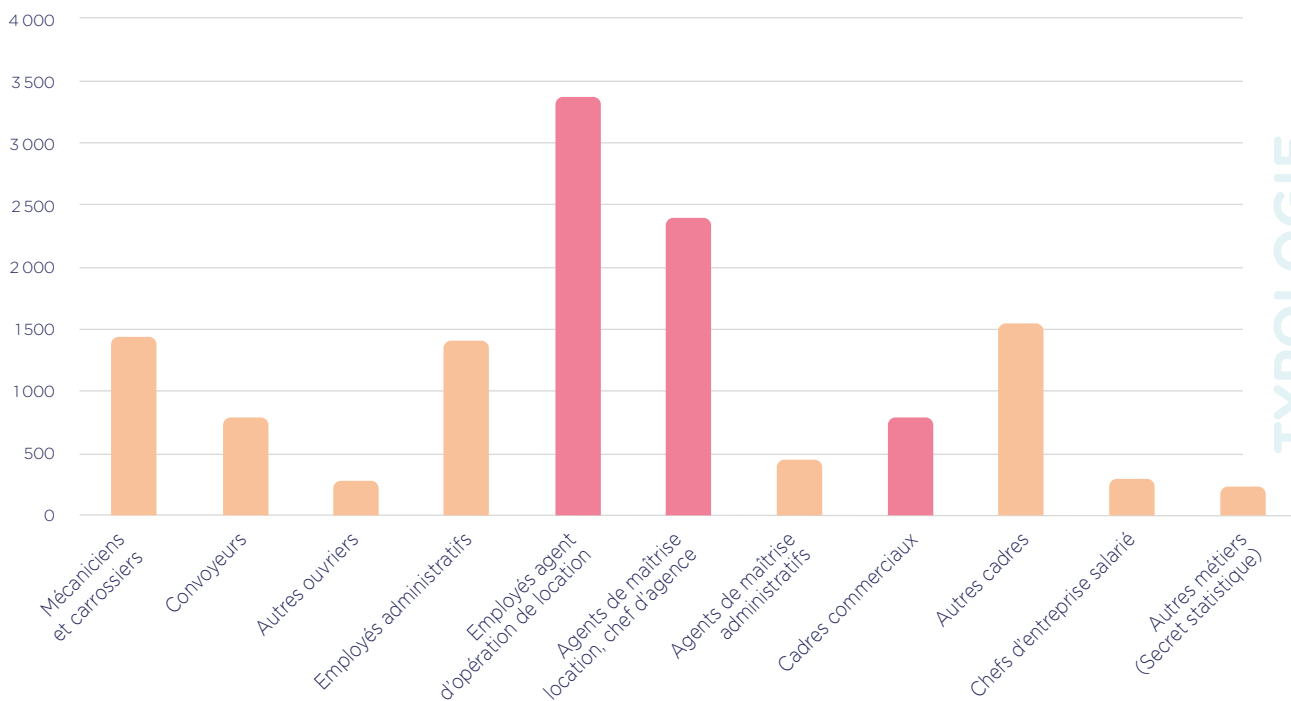


Les deux tiers des salariés du secteur de la location courte durée sont des hommes et un tiers sont des femmes. 29 % des personnes embauchées sont des femmes, mais elles représentent 46 % des départs de personnels (source IRP Auto 2023) : beaucoup de départs de femmes, peu d'entrées, le secteur peine à se féminiser.

89,2% des emplois sont en CDI. C'est le secteur qui dispose du plus faible ratio de CDI de toute la branche des services de l'automobile. En raison de la saisonnalité de l'activité, la location longue durée embauche davantage de contrats à durée déterminée et d'intérim. Le taux d'embauche du secteur (20 %) est à cet égard supérieur à celui de la branche.



TYPLOGIE DES MÉTIERS DU SECTEUR DE LA LOCATION COURTE DURÉE



Source : INSEE BTS 2022

TYPLOGIE
DES MÉTIERS

33% des salariés appartiennent à la catégorie sociale des employés et 21% sont des agents de maîtrise. Ce sont des proportions sensiblement plus élevées que dans le reste de la branche des services de l'automobile.

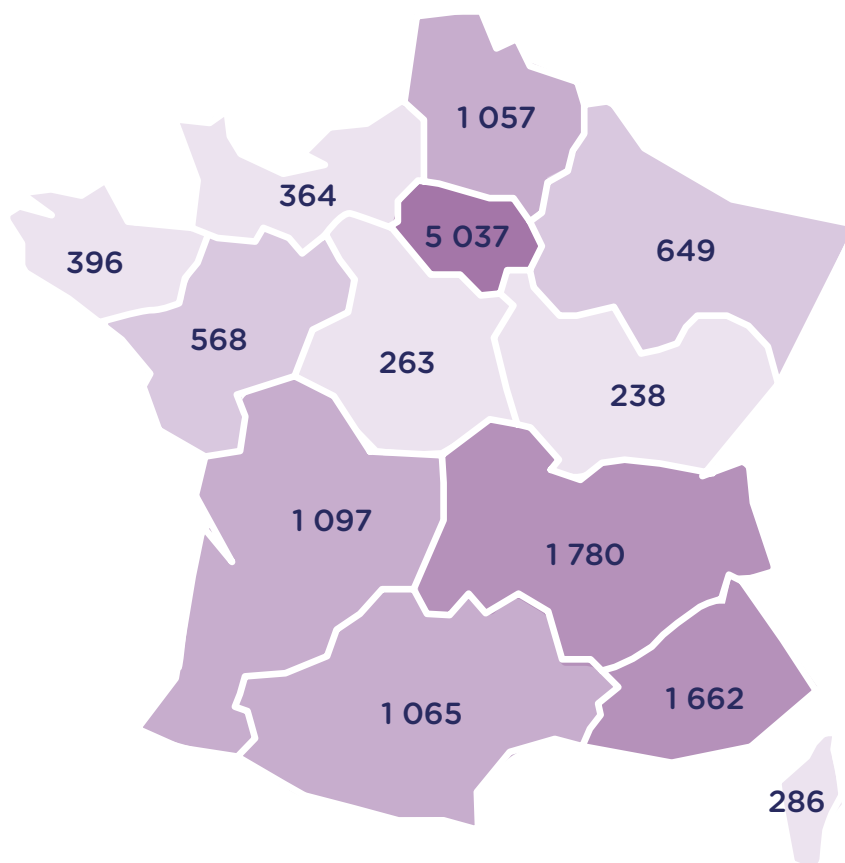
Les agents d'opération de location ou agents de comptoir constituent le métier le plus représenté. Selon les enseignes, ils peuvent être positionnés sur des catégories sociales d'employé ou d'agent de maîtrise. En cumulant ces deux catégories d'emploi, ils représentent pratiquement 6 000 emplois sur les 14 000 du secteur de la location courte durée. En y rajoutant les cadres commerciaux, on peut considérer que **la moitié des effectifs en location courte durée est dédiée à une activité commerciale.**

Le secteur emploie environ **1 500 mécaniciens et techniciens**, soit à peine 1% des mécaniciens et techniciens de la branche des services de l'automobile mais 10% des emplois du secteur de la location courte durée. L'activité d'entretien de la flotte peut, de plus en plus souvent, être sous-traitée par des centres de rénovation VO.

Les **convoyeurs** constituent le dernier métier relativement spécifique au secteur de la location courte durée. Ils sont près de 800 dans ce secteur.



EMPLOIS SALARIÉS EN LOCATION COURTE DURÉE



- Moins de 500 salariés
- De 500 à 1 000 salariés
- De 1 000 à 1 500 salariés
- De 1 500 à 3 000 salariés
- Plus de 3 000 salariés

EMPLOIS SALARIÉS EN
LOCATION COURTE DURÉE

Source : URSSAF 2023, code NAF 7711A

Comme pour l'activité touristique, l'emploi salarié du secteur de la location est concentré sur Paris, les littoraux et les zones de montagne. L'Île-de-France, la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA) mais aussi la Corse, sont légèrement surreprésentées par rapport au paysage habituel de la branche des services de l'automobile.

LES OFFRES D'EMPLOI

En 2024, les métiers de la location courte durée ont proposé 2 028 offres d'emploi d'agents de location de véhicules en France métropolitaine dont 208 de responsables d'agence de location. 15% des offres d'emploi sur ces métiers proviennent des comptoirs de location de la grande distribution.

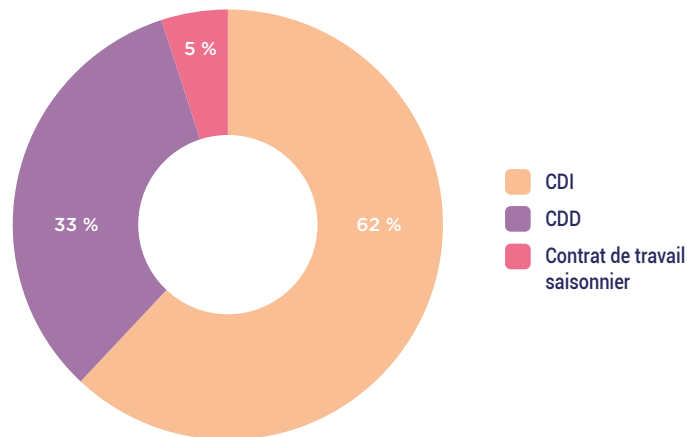
Ces offres sont concentrées sur les littoraux, les plus grandes villes et les Alpes. L'Ile-de-France et la région PACA représentent à elles seules près d'un tiers des offres d'emploi du secteur.

Seuls les deux tiers des offres d'emploi proposées sont des CDI. C'est une spécificité de ce secteur par rapport au reste des métiers des services de l'automobile.

Les offres d'emploi sont marquées par une saisonnalité notable : 60% des offres d'emploi sont déposées durant la première partie de l'année. Le mois de mai est le mois le plus intense en matière de dépôt d'offres d'emploi.

Les débutants sont acceptés dans 60% des offres d'emploi ; un ratio très supérieur aux autres métiers de la branche.

RÉPARTITION DES OFFRES D'EMPLOI D'AGENT ET RESPONSABLE DE COMPTOIR LOCATION PAR TYPE DE CONTRAT (HORS INTÉRIM)



Source : France-Travail - traitement ANFA - ScanJobAuto2024

ACTIVITÉS



Les métiers d'agent ou agente de comptoir et d'opérations de location de véhicules de courte durée s'occupent des demandes de mobilité de la clientèle. La base de données cumulée par l'Observatoire des métiers des services de l'automobile de plus de 4 000 offres d'emploi sur deux années (dispositif ScanJobAuto) permet d'en préciser les contours.

Généralement, l'activité commence par l'accueil physique ou téléphonique des clients. L'agent conseille et oriente chaque client vers l'offre de location la plus adaptée à ses besoins. Il propose des services complémentaires, comme des assurances, des équipements additionnels, un forfait kilométrique adapté à l'usage du client ou des options de confort. Une fois la solution validée, le professionnel établit le contrat de location, en veillant à sa conformité administrative et réglementaire.

Il a ensuite la charge du contrôle des véhicules : vérification de l'état, propreté, niveau de carburant, puis remise des clés. Lors du retour du véhicule, l'agent effectue un état des lieux, clôture le contrat, établit la facturation et procède à l'encaissement.

Les démarches locatives s'effectuant majoritairement en ligne, l'agent de location s'occupe des créations, modifications ou annulations de réservations. Il se charge également de tout le suivi des documents administratifs liés à chaque dossier client (copie du permis de conduire, empreinte bancaire...). L'ensemble de ces tâches s'effectue dans le respect des procédures internes de qualité propre à chaque enseigne.

En fonction de la taille des établissements, il est possible aussi de trouver des activités plus marketing, managériales ou mêmes techniques chez les agents de location.

Par exemple, on rencontre des situations où l'agent peut participer à la conception et au déploiement de plans marketing locaux pour accroître la visibilité de l'agence, animer le site web ou poster sur les réseaux sociaux. Dans le même ordre d'idée, il peut aussi être amené à analyser les statistiques d'activité pour améliorer le taux d'utilisation de la flotte.

Même si cette activité est généralement réservée aux commerciaux « grands comptes », une prospection téléphonique auprès d'une clientèle professionnelle peut aussi s'ajouter au métier.

S'il existe des convoyeurs dans les plus grosses agences ou pour les retours longue durée, la gestion logistique de transferts de véhicules entre agences peut parfois être effectuée par des agents de comptoir. Dans les petites structures, il peut aussi arriver qu'ils doivent intervenir en cas de panne.

Au-delà des activités communes décrites, et même si des nuances existent, il semble que deux types d'organisations se distinguent avec deux typologies de compétences chez les agents de comptoirs.

STRUCTURE JURIDIQUE	FILIALES ET SUCCURSALES	FRANCHISES
LIEU D'EXERCICE	Gares et aéroports	Centre-ville
STRUCTURE HIÉRARCHIQUE	Généralement un échelon supplémentaire entre le chef d'agence et l'agent de location (chef de groupe opérationnel)	Généralement pas d'intermédiaire entre le chef d'agence et l'agent de comptoir
ACTIVITÉ MAJEURE	La vente de prestations additionnelles (sièges autos, assurance) L'optimisation des CRM	La gestion de réservation, les opérations administratives, l'amélioration du taux de rotation
CLIENTÈLE	Mixte : clients ayant déjà été facturés et clients sans réservations préalables	Clients ayant déjà été facturés
TERMINOLOGIE DE POSTE UTILISÉE	Chargé de clientèle, conseiller commercial	Agent de comptoir, agent d'accueil

D'autres missions plus stratégiques, comme la réalisation d'audits internes qualité, la participation à des actions de formation, l'encadrement de stagiaires ou d'alternants, ou encore la contribution à la définition de la politique tarifaire, sont généralement confiées aux chefs d'agence.

LA DIGITALISATION DE L'OFFRE

L'Intelligence Artificielle (IA) est encore balbutiant dans le secteur. Elle est utilisée sur les logiciels de réservation de certaines enseignes afin de mieux optimiser les réservations de véhicules et de planifier leur maintenance.

L'IA est également présente avec l'arrivée de portiques d'inspection automatisée dans les aéroports afin de permettre une meilleure fluidité dans la gestion du flux des véhicules. Les véhicules sont « scannés » au départ et au retour pour diagnostiquer l'état du véhicule. Les aéroports de Lyon et de Nice ont été les premiers en France à se doter de tels systèmes.

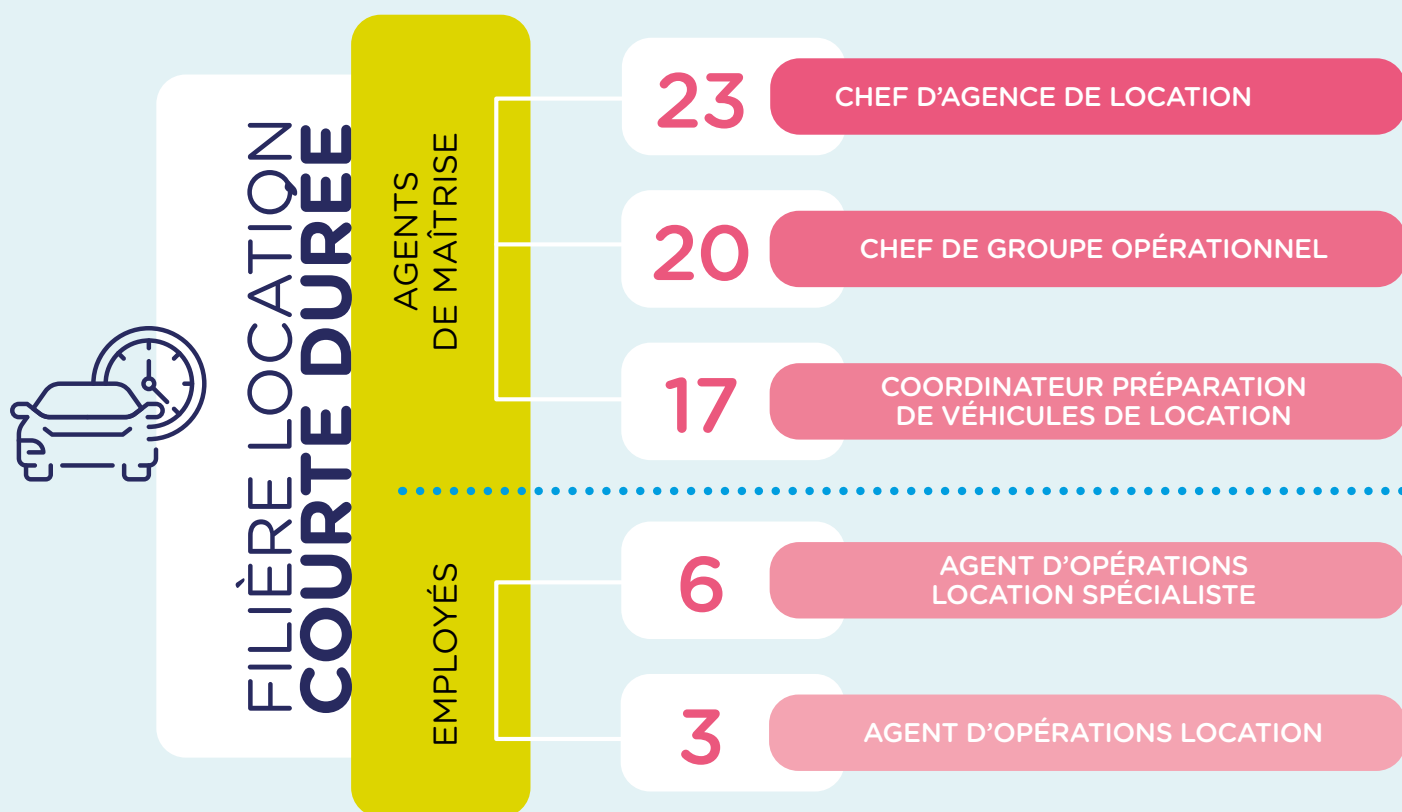


FORMATION

QUALIFICATIONS

La filière location courte durée dispose de cinq qualifications qui lui sont spécifiquement dédiées dans la convention collective des services de l'automobile : deux qualifications au niveau employé et trois qualifications au niveau agent de maîtrise.

Quatre qualifications sont centrées sur l'activité commerciale de location. La dernière (coordinateur de préparation de véhicule) est destinée à l'encadrement des mécaniciens et préparateurs de véhicules.



EFFECTIFS EN FORMATION

ENSEMBLE DES DIPLÔMES ET TITRES EN ALTERNANCE

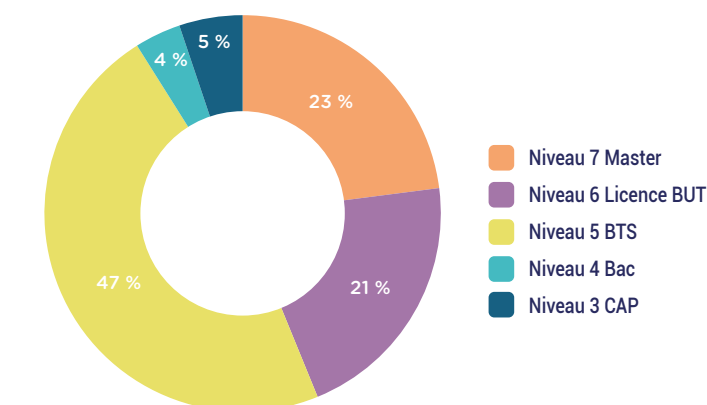
Au 31 décembre 2024, 11 43 contrats d'apprentissages et 19 contrats de professionnalisation étaient pris en charge par l'OPCO Mobilités au sein des entreprises de la location de courte durée. 33,5% des apprentis sont des femmes et 66,5 sont des hommes. Il s'agit de proportions parfaitement similaires à la répartition hommes/femmes des salariés en poste.

Près de la moitié des contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation du secteur de la location courte durée en 2024 préparent des BTS.

Avec 303 jeunes, le **BTS NDRC** (Négociation Digitalisation de la Relation Clientèle) est de loin la première certification préparée en apprentissage dans le secteur de la location courte durée.

La location courte durée accueille également de nombreux apprentis en MBA d'écoles privées.

NIVEAU VISÉ PAR LA CERTIFICATION EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE / CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION AU 31/12/2024 - NAF 7711A



Source : OPCO Mobilités

CERTIFICATIONS DE BRANCHE

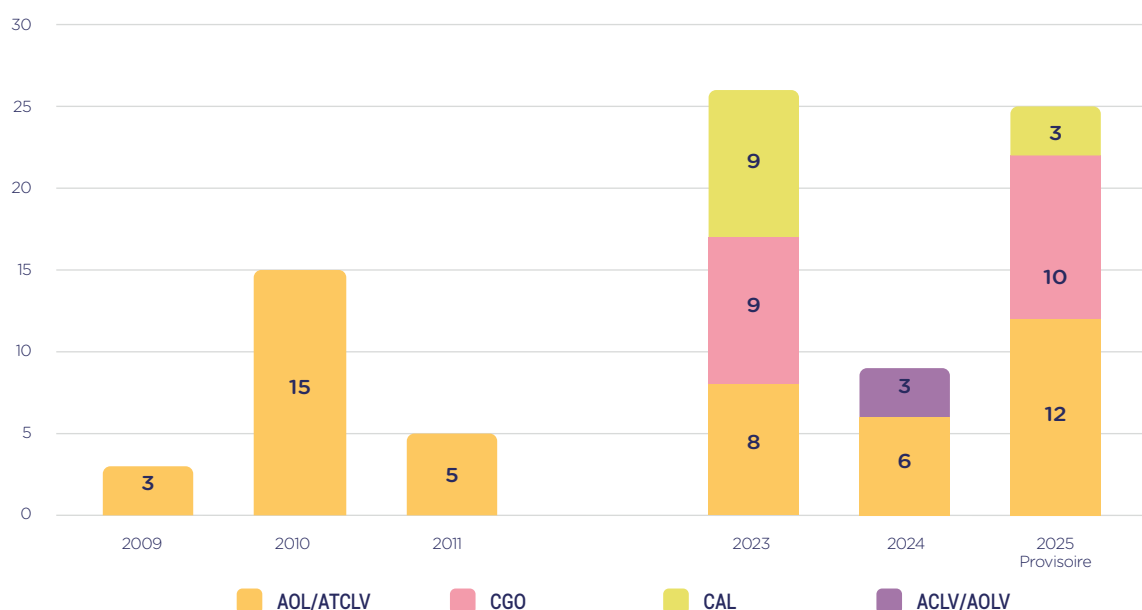
Le CQP Agent d'opérations location de véhicules (AOLV) permet d'accéder à la qualification d'Agent d'opérations location (échelon 3) de la convention collective des services de l'automobile. Il est accessible aux salariés comme aux demandeurs d'emploi, par la voie du contrat de professionnalisation ou par la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Le CQP Agent technico-commercial en location de véhicules, ATCLV [anciennement Agent d'opérations location (AOL)], nouvellement inscrit au RNCP au niveau 4, est accessible par les voies du contrat de professionnalisation, de la formation continue, de la VAE et de dispositifs s'adressant aux demandeurs d'emploi. Il mène à la qualification Agent d'opération location spécialiste (échelon 6) et permet de réaliser toutes les activités concourant à la location de véhicules ainsi que les activités administratives attenantes. Les titulaires de la certification peuvent également participer à la planification des réparations ou à l'approvisionnement en véhicules pour répondre à la demande.

Pour les agents de maîtrise, les CQP Chef de groupe opérationnel (CGO) et Chef d'agence(s) de location (CAL) permettent d'accéder aux qualifications éponymes. Ces certifications ne sont accessibles que par la voie de la formation continue, dont la PRO-A et par un dispositif de reconnaissance de l'expérience (DRE).

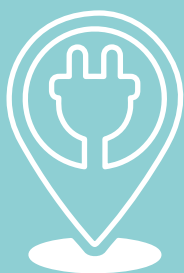


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DANS LES CERTIFICATIONS DE BRANCHE DANS LE DOMAINE DE LA LOCATION COURTE DURÉE



Source : ANFA - SOFIA

Les certifications de branche restent relativement peu mobilisées dans le secteur de la location courte durée. En 2025, 25 personnes suivent une certification de branche dans celui-ci.



FORMER À LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Depuis décembre 2023, l'ANFA a également développé en formation continue un certificat de compétence de branche « **Conseils en électromobilité** » d'une durée de quelques jours, accessibles aux salariés en formation continue et aux demandeurs d'emploi.

Il permet d'apporter des conseils en électromobilité dans le cadre de la découverte des besoins du client et accompagnement aux mobilités durables, la présentation d'une solution d'électromobilité et de son écosystème, les conseils d'utilisation d'un VE/VH et de son écosystème. A ce titre il est particulièrement adapté aux agents d'opération de location.

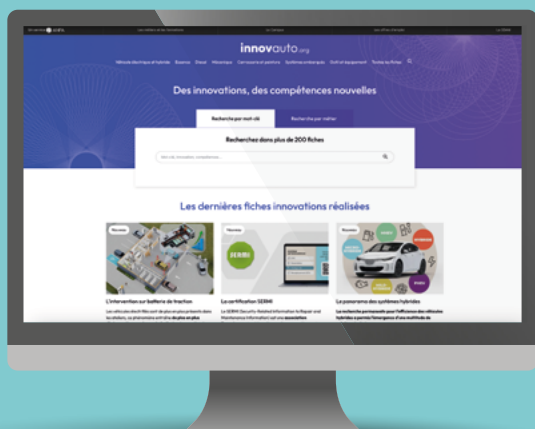
DÉCOUVREZ TOUTES LES DONNÉES ET LES PUBLICATIONS DE L'OBSERVATOIRE SUR LE SITE DE L'ANFA

anfa-auto.fr

L'OUTIL DE DATAVISUALISATION :

Toutes les données statistiques nécessaires à la compréhension et l'analyse de l'évolution de l'emploi et de la formation.

dataviz-auto.fr



LE PREMIER MOTEUR DE RECHERCHE

qui met en lien compétences et innovations dans les services auto

innovauto.org

À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission Paritaire Nationale de la mise en oeuvre de dispositifs relevant de la politique nationale de formation de la branche des services de l'automobile. À ce titre, l'ANFA :

- anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile (OPMQ de branche) et apporte une expertise dans le cadre de la GPEC,
- propose une ingénierie des dispositifs de formation professionnelle,
- élabore des certifications,
- assure la promotion des métiers,
- développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes.

Directeur de la publication : Guillaume Faurie
Directrice de rédaction : Valérie Chiron
Rédaction : Jocelyn Gombault
Édition et création : Service Communication ANFA



Observatoire ANFA
2, rue Capella - 44470 Carquefou
Tél.: 02 44 76 21 50
observatoire@anfa-auto.fr • www.anfa-auto.fr

